Direction Technique Nationale- Sports Individuels

RAPPEL DU REGLEMENT TECHNIQUE CROSS COUNTRY

Nature de la manifestation : Championnat National de Cross country
Wilaya organisatrice : DJELFA.
Période :du 15 au 18 décembre 2019

Art.1 Catégories d'âge :

- Benjamines : **2007-2008 (filles et garçons).**
- Minimes : **2005-2006 (filles et garçons).**
- Cadettes : **2002 -2003-2004**
- **004 (filles et garçons)**

Art.2 Distances :

Les distances prévues pour les différentes phases et catégories :

Catégorie et sexe / Phases	FILLES			Garçons		
	benjamine	minime	cadette	benjamin	minime	cadet
Phase régionale	2000	2500	3000	2500	3000	4000
Phase nationale	2000	2500	3500	2500	3500	4000

- Les distances prévues à la phase nationale peuvent être modifiées en commun accord avec la Direction Technique Nationale et la wilaya organisatrice.

Art.3

L'engagement des équipes d'établissements comprend 05 (cinq) athlètes, dont 04 (quatre) pour le classement.

Art.4

Qualifications et Classements :

Sont qualifiés à la phase nationale.

- L'équipe d'établissement classée première lors du championnat régional dans chaque catégorie.
- Les cinq premiers individuels, classés dans les 10 premiers dans chaque catégorie.
- Aucun athlète n'est autorisé à participer dans une catégorie supérieure à la sienne.
- Un classement individuel est arrêté à chaque phase et pour chaque catégorie.
- Un classement par équipe est arrêté à chaque phase et pour chaque catégorie (les Athlètes d'une équipe (A.S.S) doivent appartenir au même établissement) pour l'année en cours.

Art.5

L'équipe victorieuse sera celle qui aura obtenu un total de points le moins élevé, en additionnant les places occupées à l'arrivée par les 04 premiers athlètes de l'équipe.
En cas d'égalité de points, le classement du dernier coéquipier (4ème) départagera les équipes au profit du meilleur.

Art.6

- Des coupes et diplômes seront remis pour les 03 (trois) équipes classées premières dans les deux sexes de chaque catégorie.
- Des médailles et diplômes serons remis pour les 03 (trois) athlètes classés premiers en individuel pour les deux sexes de chaque catégorie.
- La ligue organisatrice peut offrir des récompenses supplémentaires.

Art.7

Pour encourager les ligues, trois titres de challenge seront mis en jeu: un pour les filles un second pour les garçons et un troisième mixte. (Ligue ayant participé avec le plus grand nombre d'athlètes).

Art.8

Des fiches d'engagement pour l'équipe d'établissement et la sélection régionale seront soigneusement remplies et envoyées à la ligue organisatrice et à la FASS, une semaine avant le début du championnat.

Art.9

La wilaya organisatrice aura droit à cinq (05) individuels, ainsi qu'à deux (02) équipes d'établissements dans chaque catégorie.

Art.10

La licence sportive de l'année en cours est obligatoire pour chaque athlète participant, ainsi qu'un **certificat de scolarité collectif pour les équipes d'établissements pour chaque catégorie.**

Art.11

Les quotas de qualification à la phase wilaya ainsi qu'à la phase régionale sont laissés à l'appréciation des commissions techniques de wilayas et des régions,

Art.12

Les wilaya du grand sud :
TAMANRASSET, ILIZI, ADRAR et TINDOUF pourront participer au national seulement avec cinq (05) athlètes en individuel pour chaque catégorie et chaque sexe.

Programme prévisionnel

- 15 -12-2019 : accueil des délégations à partir de 15 h au niveau de l'école primaire **HASSANI Abdallah** (cité Guenani Djelfa)
- 16 -12-2019 : Visite du parcours et réunion technique.
- 17-12-2019 : Déroulement de la compétition
- 18-12-2019 : Départ des délégations.

Personnes de contact:

Personne à contacter	N° de téléphone
Directeur Technique National	0561.76.54.44
SG-LWSS Djelfa	0777.13.61.24
DTW-LWSS Djelfa	0662.80.88.97
LWSS Djelfa	027.93.76.31